

DIRECTION AMENAGEMENT  
URBANISME ENVIRONNEMENT  
VF/FL

## CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 2 JUILLET 2009

### DELIBERATION

#### **OBJET : ADAPEI du Morbihan - subvention pour la construction de l'internat de l'IME**

Rapporteur : Ronan LATIMIER

Vu l'article 2254-1 du CGCT ;

Vu la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;

La société Armorique Habitat réalise, dans le cadre d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès de l'ADAPEI du Morbihan « les Papillons Blancs », un internat de onze places, situé au 13 de la rue du Fort Bloqué. Cet équipement destiné à accueillir de jeunes personnes atteintes d'un handicap mental, comprend la rénovation de la bâtisse existante et la construction d'un nouvel ensemble.

Ce projet est actuellement en phase de travaux. Or, il s'avère que la rénovation de la maison existante engendre des surcoûts non prévus initialement.

Plan de financement :

Coût initial de l'opération	954 276,00 €
Subventions	234 432,00 € dont 214 432 € CNSA 20 000 € Cap l'Orient
Surcoûts	20 000 € dont 8 324 € pour la toiture
Coût total	974 276,00 €

Le conseil municipal, vu l'avis favorable des commissions « développement durable, urbanisme, environnement, déplacements, patrimoine et solidarités » et « finances, ressources humaines, administration générale, intercommunalité et suivi des conseils de quartier », après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- AUTORISE le versement d'une subvention de 6 000 € à l'ADAPEI du Morbihan pour aider à l'équilibre de l'opération ;
- AUTORISE le maire ou l'adjoint délégué à signer tous les documents et à effectuer toutes les formalités nécessaires.

**POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

Le maire,  
Loïc LE MEUR